

Lundi, 26 février 2024

Compte-rendu de la 55e session du Conseil des droits de l'Homme (26 février au 5 avril 2024)

Le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies a entamé son segment de haut niveau du 26 au 28 février, lorsque des dignitaires représentant plus de 110 États membres s'adresseront au Conseil. La session s'est ouverte le lundi 26 février à 9 heures sous la présidence de l'ambassadeur Omar Zniber du Maroc.

Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Dennis Francis, le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, Volker Türk, ainsi que le Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, Ignazio Cassis, ont prononcé des déclarations lors de l'ouverture de la session.

Ce document tient lieu de compte-rendu de la 55e session du Conseil des droits de l'Homme (26 février au 5 avril 2024) qui a débuté le lundi 26 février 2024 à 9H00.

Étaient présents du côté d'INMISUISSE et du Centre Jocelyne Claire :

- OYONO Ernest Brice : Chef de projets
- PILET Lisa : Responsable secteur social

I. Objectifs de la réunion

La réunion objet de ce présent compte-rendu avait pour principaux objectifs de :

- D'assister pour le compte d'INMISUISSE à l'ouverture de la 55^e session du Conseil des droits de l'Homme.

II. Sujets abordés

Au cours de l'ouverture de cette 55^e session du Conseil des droits de l'Homme ont été abordés les sujets suivants :

- La situation géopolitique mondiale qui est très instable. Notamment avec la situation en RDC, à Gaza, en Ukraine, en Asie centrale et dans d'autres zones de conflits qui se déroulent actuellement dans le monde entier.
- Les dangers du changement climatique.
- La liberté d'expression qui est menacée dans plusieurs pays.

- La dette qui empêche les pays les plus pauvres de se développer.
- Plan de relance des ODD de 500 milliards de dollars pour aider les pays les plus pauvres à se développer pour sortir de l'extrême pauvreté.
- Une meilleure justice climatique.
- Les droits de l'Homme qui ne sont pas respectés dans le monde entier.
- Les efforts réalisés par le Burundi dans tous les domaines.
- Le rôle joué par le Luxembourg, la Croatie, le Cambodge et la Paraguay dans la résolution de certains conflits, la démocratie, ainsi que dans la protection des droits de l'Homme et le développement durable.
- Le Burkina Faso mise sur le multilatéralisme pour un bon fonctionnement des institutions internationales et un développement durable commun avec les autres nations du monde.
- La Finlande, par sa ministre des relations extérieures, a plaidé pour la paix dans le monde.
- Le minrex (ministre des relations extérieures) du Vietnam œuvre pour la paix globale et surtout pour la stabilité de la zone asiatique.
- Le ministre des relations extérieures du Cameroun, Lejeune Mbella Mbella, a martelé le fait que le Cameroun a offert à titre gracieux les locaux pour le siège sous-régional du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme. Il a également affirmé que le Cameroun a accueilli ces dernières années de nombreux réfugiés et continue de faire des efforts en matière du respect des droits de l'Homme.
- Le minrex de l'Iran a parlé de la situation au Moyen-Orient et particulièrement à Gaza. Il a fustigé la réaction de la communauté internationale sur cette situation. Il a terminé son argumentaire en expliquant que l'Iran œuvrera toujours pour la paix dans le monde.
- L'Indonésie par l'intervention de sa minrex a parlé de la situation à Gaza (Palestine), du fait les droits de l'Homme n'y sont pas respectés. Il a insisté sur le fait que la justice, les droits et les obligations devraient être les mêmes pour tous.
- La prise de parole par le représentant de la Colombie a été marquée par son insistance sur les efforts réalisés par la Colombie pour la justice sociale, la démocratie, le respect de l'environnement et des peuples autochtones. Il a également affirmé que la Colombie étant une nation multiculturelle, lutte contre toute forme de discrimination.

III. Décisions prises

Après discussions entre les différentes chancelleries, les décisions prises portent surtout sur :

- La volonté de résoudre les problèmes par les moyens diplomatiques.
- Mettre les nations face à leurs responsabilités.

- Lutter contre les changements climatiques.
- Promouvoir la démocratie et le respect des droits humains.

IV. Action à mener

Pour répondre aux conclusions des sujets abordés et pour la mise en place des décisions évoquées ci-dessus, de nouvelles actions seront menées, à savoir :

- Dialogue entre les nations au sein des institutions internationales.

V. Commentaires et interventions

L'ouverture de cette 55e session du Conseil des droits de l'Homme a surtout été marquée par la présence de très hauts diplomates qui appellent à une meilleure prise en compte des changements géopolitiques afin d'éviter le deux poids deux mesures, à prendre conscience de l'urgence climatique, mais surtout à l'adaptation aux nouvelles technologies qui bouleversent le monde à l'exemple de l'intelligence artificielle, du métavers, la réalité virtuelle etc...